

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 46 (1948)

Heft: 12

Vereinsnachrichten: Eloge de M. le Dr. h.c. Jakob Baltensperger : directeur fédéral des mensurations, membre honoraire de la S.S.M.A.F.

Autor: Baudet, M.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais: Zermatt-Gornergrat (altitude 3000 m). Crans-Montana sur Sierre.

Fribourg: Gruyère et barrage de Rossens.

Réception par les Autorités. — Folklore de la région.

Renseignements

Université de Lausanne (Palais de Rumine). Place de la Riponne. Séances d'ouverture et de clôture du Congrès. Conférences.

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Avenue de Cour 29.

Tbus No 12 (retour No 2). Arrêt «Les Cèdres».

Secrétariat permanent et Bureau de renseignements du Comité d'organisation. Séances des Commissions d'études. Expositions d'instruments et de documents cadastraux.

Les expositions sont ouvertes du mardi 23 au mercredi 31 août 1949 inclusivement, de 8.30 à 19.00 h. sans interruption.

Le jeudi 25 août, de 11.00 à 12.00 h. (selon le programme), les exposants seront à disposition des visiteurs pour leur donner tous renseignements utiles. Les expositions sont accessibles aux non congressistes moyennant une finance d'entrée de 1 franc, valable pour un jour. Consulter le catalogue des expositions.

Tenue. Pendant toute la durée du Congrès, tenue de ville. Pour le banquet officiel, habit de soirée désiré, mais pas obligatoire.

Pour tous renseignements d'ordre touristique, s'adresser au Bureau officiel de renseignements de l'Association des Intérêts de Lausanne, avenue du Théâtre 2.

Le président du Comité d'organisation: *Ls. Hegg*

Approuvé le présent programme:

Le président de la Fédération internationale des géomètres: *M. Baudet*

Eloge de M. le Dr h. c. Jakob Baltensperger, Directeur fédéral des Mensurations, Membre honoraire de la S.S.M.A.F.

prononcé à Locarno par M. M. Baudet, Président central

M. J. Baltensperger, directeur fédéral des mensurations cadastrales, a célébré en 1937 le jubilé des 25 ans de son entrée au service du cadastre fédéral, à Berne. Chacun, à l'époque, s'est associé de tout cœur à cet anniversaire qui marqua pour notre pays une étape importante dans l'histoire de la mensuration cadastrale.

Créé par arrêté du 11 décembre 1911, et placé sous l'autorité du Département fédéral de justice et police, le Bureau fédéral du registre

foncier fut chargé de la surveillance de l'établissement et de la tenue du registre foncier ainsi que de l'exécution des mensurations et de la conservation du cadastre dans les cantons.

Dirigée avec compétence par M. le Dr Guhl, plus tard professeur de droit à l'Université de Berne, la Division du registre foncier ne tarda pas à devenir un service important de l'administration fédérale.

Deux fonctionnaires techniques de grande valeur furent attachés dès le début à ce service: l'inspecteur fédéral du cadastre (M. Röthlisberger, géomètre cantonal à Berne), et son adjoint M. Baltensperger, alors géomètre cantonal à Liestal (Bâle-Campagne). Ce dernier succéda à M. Röthlisberger en 1922.

Dès le début de son activité, M. le directeur Baltensperger se distingua par ses qualités d'organisateur et par sa grande expérience professionnelle. Les nombreuses prescriptions et instructions qu'il élabora témoignent d'une connaissance approfondie de la législation particulière de chaque canton en matière de cadastre et des besoins de ceux-ci en corrélation avec l'introduction du registre foncier.

Nous devons une profonde reconnaissance à M. le Dr Baltensperger pour son inlassable dévouement à la cause de la mensuration cadastrale, comme aussi pour l'œuvre accomplie dans le pays. Au moment où il va prendre une retraite bien méritée, nous lui souhaitons le rétablissement complet de sa santé.

Le 6 juin 1931, la Société suisse des géomètres, en reconnaissance de ses importants travaux dans l'intérêt de la mensuration cadastrale, appréciant à leur haute valeur ses nombreuses publications professionnelles, et de son initiative quant à l'introduction de la méthode des coordonnées polaires avec mesure optique des distances, décerna à M. le directeur Baltensperger le diplôme de membre honoraire.

En juin 1937, l'Université de Lausanne, à l'occasion de la célébration du 4^{me} centenaire de sa fondation et sur la proposition de l'Ecole d'ingénieurs, conféra à M. Jakob Baltensperger, directeur fédéral des mensurations cadastrales au Département fédéral de justice et police, le grade de docteur ès sciences techniques honoris causa en témoignage de reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus au pays dans le domaine des mensurations cadastrales.

Et tout récemment, lors de la Conférence des organes fédéraux et cantonaux de surveillance du cadastre, à Berne en août 1948, M. le Dr Baltensperger fut acclamé président d'honneur de la conférence en reconnaissance de sa longue et laborieuse carrière dans l'administration fédérale, des éminents services rendus à la cause de la mensuration cadastrale dans le pays et spécialement de ses excellentes relations avec les cantons.

Ajoutons que M. le directeur Baltensperger s'est occupé notamment, pendant sa longue carrière, de la taxation des mensurations cadastrales, tenant, vis-à-vis des autorités cantonales et de la Société des géomètres, à déterminer personnellement les bases indispensables à la conclusion des contrats de mensuration. Ces taxations furent toujours, de sa part, l'ob-

jet d'études minutieuses, tant par le souci d'équité que par celui de procurer aux géomètres du registre foncier une rémunération normale tout en restant dans les limites du plan financier assigné par la Confédération. M. le Dr Baltensperger déploya en outre une grande activité dans le domaine de la préparation des futurs géomètres par l'élaboration de règlements et instructions détaillés et précis. Il s'intéressa particulièrement aux questions d'enseignement professionnel.

Nous savons que M. le directeur Baltensperger s'occupe en ce moment de la révision du programme général d'exécution des mensurations cadastrales en Suisse, du 13 novembre 1923, travail important pour lequel nous lui exprimons par avance toute notre gratitude.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les publications techniques que nous devons à M. le directeur Baltensperger. En voici les principales:

1921. Questions actuelles en matière de mensurations cadastrales et de remaniements parcellaires.
1923. La conservation du cadastre en Suisse.
1925. Die Polarkoordinatenmethode mittelst optischer Distanzmessung als Aufnahmeverfahren der schweizerischen Grundbuchvermessung.
1926. Die Grundbuchvermessung der Schweiz.
1926. La photogrammétrie dans son application à la mensuration cadastrale suisse.
1929. La mensuration cadastrale et le remaniement parcellaire en Suisse.
1930. La mensuration cadastrale de la Suisse (publiée à l'occasion du Congrès international des géomètres à Zurich).
1937. La mensuration cadastrale suisse, 25^{me} anniversaire.
1946. Le remaniement des forêts privées en liaison avec la mensuration cadastrale.

Schweiz. Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik

Protokoll

der Generalversammlung vom 9. Oktober 1948 in Locarno

1. Um 17.15 Uhr begrüßt Herr Zentralpräsident Baudet im Gemeinderatssaal von Locarno 104 ordentliche Mitglieder, sowie die Vertreter der Behörden von Locarno und der eidgenössischen und kantonalen Amtsstellen.

Zum Gedenken an die im vergangenen Berichtsjahr verstorbenen Mitglieder: Ernst Schärer, Joseph Andrey, Albert Fricker, Alfred Irninger, Martin Keller, Friedrich Luder, Emil Meier, Johann Peter, Louis Blanc, Dr. Hans Fluck, Friedrich Guggisberg, Edwin Lips, erhebt sich die Versammlung.

2. Konstituierung. Als Protokollführer amtet der Sekretär des Zentralvorstandes, als Übersetzer wird Vizepräsident Luder bestimmt.

3. Das Protokoll der letzten Generalversammlung, der Jahresbericht des Präsidenten und die Jahresrechnung wurden in der Zeitschrift veröffentlicht. Die Präsidentenkonferenz und, für die Jahresrechnung, die Rechnungsrevisoren empfehlen Genehmigung des Protokolls, des Jahresberichtes und der Jahresrechnung.